

■ Hommes & Migrations

n° 1216, novembre-décembre 1998

Vers une politique migratoire européenne

À la veille de nouvelles échéances électorales, la question des migrations fait l'objet de débats passionnés dans les pays de l'Union européenne, opposant les partisans d'une politique communautaire aux défenseurs du principe de souveraineté nationale. Sept ans après la signature du *Traité de Maastricht*, les auteurs de ce numéro tentent de dresser un bilan de la politique européenne en matière d'immigration.

Force est de constater que jusqu'à présent, la suspicion et la chasse aux clandestins a fait plus de progrès en Europe que les politiques d'intégration, la lutte contre le racisme ou le respect des droits fondamentaux des personnes. L'obsession sécuritaire de la maîtrise des flux migratoires a primé sur les aspects humanistes. L'harmonisation des politiques européennes a entraîné un certain nombre d'effets pervers, comme la précarisation du statut des demandeurs d'asile, l'aggravation des inégalités entre les membres de l'Union européenne et les "extracommunautaires" ou encore le détournement des *Accords de Schengen* contre les migrations externes, désormais perçues comme la menace suprême. Toutefois, ce tableau relativement sombre laisse entrevoir des avancées significatives, telles que la réaffirmation des droits fondamentaux des étrangers et l'adoption de positions communes. En définitive, la politique migratoire européenne s'inspire de deux principes : ouverture à l'intérieur et fermeture vers l'extérieur. Le *Traité d'Amsterdam*, signé en octobre 1997, modifiera-t-il cette "nouvelle donne migratoire" en Europe ? Son application prévoit deux étapes. À partir de 1999, l'asile et l'immigration seront soumis à des dispositions communautaires d'applicabilité et rendues obligatoires pour les États qui devront les introduire dans leur droit interne. La règle de l'unanimité restera en vigueur au cours de cette période transitoire. C'est seulement à partir de la seconde étape que la règle de la majorité qualifiée sera progressivement appliquée par le Conseil des ministres européen, favorisant ainsi l'adoption d'une véritable politique communautaire en matière d'immigration et d'asile.

Hommes & Migrations
40, rue de la Durée - 75020 Paris

■ Projet

n° 254, été 1998

La dynamique des territoires

La revue «*Projet*» présente ici un dossier sur le thème de «*La dynamique des territoires*». Les huit contributions qui le constituent forment, par les variations d'angles d'analyse qu'elles proposent et les différentes échelles auxquelles elles se situent, un ensemble cohérent qui, s'il ne traite pas le thème dans sa totalité - mais il n'en a d'ailleurs pas la prétention -, n'en donne pas moins à lire des approches originales et souvent stimulantes. Le dossier voudrait éclairer *les enjeux du conflit entre les logiques diverses à prendre en compte pour que les territoires et la manière de les gouverner soient davantage adaptés à la réalité vécue par les personnes*. Il en découle une structuration du dossier en trois ensembles. D'abord, une interrogation, entreprise par le géographe Armand Frémont, sur la signification actuelle de la notion de territoire, entre enracinement et mouvement, entre réel et virtuel. Nous ajouterions, pour notre part, entre réel et idéal... Ensuite, quatre textes proposent une analyse des déterminants, économiques et sociaux, de la partition des territoires. Le jeu des marchés provoque une concentration des activités dans certains pôles, tandis que la production des services publics exige une répartition (L.-A. Gérard-Varet et Th. Paul). Dans le découpage territorial optimal, les critères géographiques et démographiques sont à combiner avec ceux permettant une «bonne» efficacité fiscale et budgétaire. Enfin, une troisième partie réunit trois textes qui se situent «à la recherche d'une pertinence politique» (pour le découpage territorial). Il ressort de ces contributions que, aucun zonage n'étant innocent, la détermination de la carte politique permettant de concilier «au mieux» ces logiques diverses est une entreprise très délicate. On s'interroge alors pour savoir quel serait le meilleur échelon de la décision publique en vue du développement économique et de la prise en compte des solidarités. D'où l'on peut conclure que, au-delà des limites géographiques, «c'est aussi une nouvelle culture politique, soucieuse devant l'initiative et de responsabilité qu'exige l'évolution des territoires».

Projet
14, rue d'Assas - 75006 Paris

■ Terrain

n° 31, septembre 1998

Un corps pur

Le texte introductif de M. Douglas, de ce n° 31 de *Terrain* intitulé "un corps pur", nous rappelle la différence fondamentale entre le sens physique de la pureté (l'impureté naturelle transformée en pureté artificielle) et le sens social (construit en terme de pureté initiale, subvertie par l'intrusion de l'impureté). Les articles inclus présentent des notions de pureté construites autour de données telles que le sang, la nourriture ou les plantes. E. Conte examine l'idée de pureté de sang dans la constitution d'un corps social pur, en Allemagne entre la Première guerre mondiale et la Shoah. Cet excellent article décrit l'institutionnalisation de ces préoccupations, par l'instauration du culte des morts, puis de la pratique du "mariage du mort".

La nourriture est également un des moyens disponibles pour dresser des barrières identitaires basées sur un idéal de pureté. L'article de T. Schwartz démontre que les juifs éthiopiens ne pouvant plus, en Israël, respecter l'ensemble des rituels de purification observés en Éthiopie, (isolement des femmes au moment des règles et des naissances, interdiction de contact avec des personnes extérieures au groupe), ils se valorisent en observant plus fidèlement que les Israéliens certaines lois du judaïsme, notamment quant à la nourriture. De plus, une contribution sur le végétarisme (A. Ouédraogo), une seconde sur les plantes médicinales (R. Garreta), et celle d'E. Coulomb sur les "gandhiens d'Occident" explorent le thème d'une alimentation particulière, permettant au corps de retrouver un état de pureté optimale. L'austérité alimentaire, une discipline de méditation et un contrôle de l'appétit sexuel sont partie intégrante de l'éducation spirituelle de cette communauté. Par ailleurs, deux articles traitent de l'évolution de la notion, le premier en s'intéressant aux "odeurs impures" et à leur traitement à Grenoble au XVIIIe et XIXe siècles; le second s'interroge sur les rapports entre mouvement de population et intérêt pour une langue "pure".

Terrain
65, rue de Richelieu, 75002 Paris